

Formation kinésiologie animale

La certification qualité a été délivrée
Au titre de la catégorie d'actions suivante :
Actions de formation



Cette formation est réservée aux **kinésologues professionnels ou aux élèves** suivant une formation dans une école kinésiologie. Cette formation est adaptée aux personnes pratiquant déjà la kinésiologie, de manière professionnelle ou occasionnelle.

Pour participer, il est nécessaire d'avoir déjà effectué le TOUCH FOR HEALTH 1 à 4 et d'autres stages de kinésiologie avec les outils de base du 3 en 1 concept au minimum tels que : les pré-tests, la maîtrise du test musculaire dans la recherche d'informations, baromètre , etc ...

Cette formation de 4 jours vous permettra d'acquérir de nouveaux outils afin de pratiquer des séances sur une nouvelle clientèle : les animaux.

Au programme : des rappels de kinésiologie, toutes les explications sur le travail en transfert, le travail en direct sur l'animal, la déontologie, la présentation des supports pédagogiques spécifiques, une mise en place claire du protocole de kinésiologie animale, ainsi que de nouveaux protocoles de rééquilibrages adaptés aux animaux, ... fiches anatomiques inclus dans les supports pour chiens, chats et chevaux. Un certificat de praticien sur animaux vous sera remis à l'issue du stage.

Animateurs : Angéline Bouteloup **Date** : **du 21 au 24 avril 2025 (4 jours)**

Lieu : 64 chemin des vignes , Charentenay 17700 St Mard et autres lieux en visite

Sur place, une grande salle pour pratiquer, quelques chevaux et poneys, quelques chiens , des sanitaires , la salle peut accueillir le repas du midi (chacun amène son panier) , un frigidaire et micro-ondes à disposition, café et thé seront offerts. Les animaux des participants ne sont pas admis.

Horaires : 9 H 00 - 12H 30 et 14H – 17h30 Le premier matin rendez-vous à 8h30 pour les règlements et le café d'accueil

Tarifs : 500 € pour les 4 jours (supports et fiches inclus)

(Cas particulier : si vous avez déjà acheté les fiches, prix du stage : 460 €)

Affaires à prévoir : emmenez de quoi écrire, des photos de vos animaux (impressions papier, ou vraies photos), vos supports de travail Touch for Health, votre passeport de formation que l'on puisse vous tamponner les heures acquises , une bouteille d'eau, une tenue adaptée pour la pratique en extérieur auprès des chevaux. Pensez à votre repas de midi, le repas peut être pris sur place ou à l'extérieur.

Info hébergements : autonomie pour les repas , il y a beaucoup de logements autour en BnB et camping a Surgères.

Réservation : Remplir ce formulaire d'inscription SVP, les règles de vie et la charte signés, accompagné d'un règlement de 100 € d'arhes (par chèque à Khéops formations , 64 chemin des vignes, Charentenay 17700 St Mard ou par virement IBAN : FR76 1551 9390 7500 0208 7370 101 BIC : CMCIFR2A

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la formation « Kinésiologie animale » (pour kinésologues confirmés) KAK

du :.....au

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Profession :

Niveau d'études :

déjà réalisé en kinésiologie : Touch for Health 1 à 4 et base du test musculaire obligatoire

autres : (résumé)

nombre d'heures de formation environ :

vous êtes professionnel depuis :

ou

élève en formation dans une école depuis :

dans quelle école :

Je joins 1 chèque de 100 euros à mon envoi (arhes) ou un virement

IBAN : FR76 1551 9390 7500 0208 7370 101 BIC : CMCIFR2A

ce chèque ou virement est un engagement de votre venue à la formation , il sera encaissé et non restitué en cas d'annulation .

Y a-t-il des éléments en lien avec votre santé que vous souhaitez porter à notre connaissance ? OUI / NON si OUI lesquels ?
RQTH ? accueil spécifique ?

Cochez la case , « J'ai pris connaissance de la charte de déontologie et du règlement intérieur que je joins signée à mon envoi. »

Cochez la case , « j'autorise l'exploitation des données personnelles , conformément au règlement RGPD 2016/679 sur la protection des données ».

Signature :

Charte Khéops Formations :

Je soussigné
deumeurant.....

Tel..... Mail

Déclare avoir pris connaissance des points suivants : En tant que praticien en kinésiologie, élève en formation pratiquant la kinésiologie, la réflexologie crano sacrée et toute autre discipline de bien être sur les animaux et les personnes :

Dans ma pratique , que ce soit en formation en centre, en visite dans les lieux de pratique, à l'entraînement chez moi ou en pratique professionnelle , je m'engage à respecter le code déontologique des kinésologues, à ne pas prescrire de traitement ni de régime, ne pas faire de commentaire sur les traitements médicamenteux des clients et des autres élèves, je m'engage à vérifier que les animaux et enfants mineurs malades sont suivis par un vétérinaire ou médecin avant de les recevoir en séance.

Je m'engage à ne pas utiliser le test musculaire pour poser un diagnostic, pour répondre directement à un choix de vie à la place de la personne. Je m'engage à respecter profondément mon outil et à ne pas le dénaturer.

Dans le cadre de séances, je respecterai les croyances religieuses et spirituelles des personnes et je ne chercherai pas à changer ces croyances, je garderai mes opinions personnelles pour moi concernant le jugement de situations ou de personnes.

J'ai bien conscience que la kinésiologie n'est pas une pratique religieuse et qu'elle ne peut pas être utilisée pour influencer la personne dans sa vie personnelle, qu'en tant que praticien je ne dois pas imposer ce que je ferai mais laisser la personne faire ses propres choix.

Mon comportement pendant les formations sera respectueux envers les formateurs, les personnes qui nous reçoivent et les autres élèves, en cas de problème je peux demander un entretien avec un responsable (responsable de la formation ou encadrant ou formateur).

Mon langage restera poli et mon attitude sera bienveillante avec les autres, favorisant les apprentissages des uns et des autres et les échanges d'opinion.

J'ai conscience qu'il est interdit de pratiquer des soins sur une personne ou un animal sans une demande expresse et directe, j'ai conscience qu'il est strictement interdit de pratiquer tout autre soin ou discipline pendant les cours.

Je m'engage à respecter le secret professionnel, de respecter totalement l'anonymat lorsque l'on raconte une séance, anonymat des clients et binômes d'entraînement.

Toute autre pratique sur le lieu de formation ou d'hébergement est exclu, à moins d'une autorisation spéciale.

Je suis informé que toute entorse à ce règlement peut entraîner une exclusion immédiate et définitive des formations sans préavis, à la demande du formateur.

Le à Signature

Règles de vie sur les lieux :

Pendant les heures de formations mon téléphone sera éteint, il est interdit de filmer, l'enregistrement du cours théorique est fonction de l'accord du formateur présent, l'enregistrement des séances est strictement interdite. Je veillerai à ne pas déranger le cours par du bruit et des bavardages.

Je laisserai les lieux propres et rangés tous les soirs, dans la salle, ma chaise, ma table et mes affaires seront correctement rangés, les déchets jetés. Chaque soir un élève se portera volontaire pour vérifier la salle et vider la poubelle, pour la clarté énergétique du lieu.

La consommation d'alcool ou autre substance est inappropriée à la pratique de la kinésiologie, elle est interdite avant la fin de journée.

En cas de difficulté personnelle, besoin de partir prématurément du stage ou besoin de m'isoler un moment pendant la formation, le stage ne me sera pas remboursé sauf exception. Je peux poursuivre ma formation normalement à moins d'avoir manqué une très grosse portion de stage.

En cas d'annulation de stage réservé par des arhes, ils ne me seront pas remboursés et ce quelque en soit la raison.

Un certificat de praticien sera délivré aux personnes ayant effectué la totalité du stage , en cas de problème majeur le formateur a la possibilité de me refuser ce certificat.

J'ai été informé que le certificat délivré n'est pas un diplôme d'état, il n'existe pas de diplôme d'état en France pour la kinésiologie en général. Je peux néanmoins m'installer professionnellement si je me sens prêt, puisque la loi Française m'y autorise sans réglementation.

La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel .Le partage des documents avec d'autres personnes est interdit.

Le centre décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux.

Le à Signature